

Un concert, un déni : quand la mémoire du génocide des Tutsi au Rwanda est sacrifiée à Bercy

27 mars 2025



Le 7 avril est la Journée nationale de commémoration du génocide des Tutsi au Rwanda. Cette date, inscrite dans le calendrier républicain depuis 2019, appelle au recueillement et à la vigilance face aux discours de haine qui ont conduit, en 1994, à l'extermination de plus d'un million de Tutsi en cent jours. À cette même date, un concert est maintenu à Bercy, avec des artistes qui se sont illustrés par des propos ambigus ou explicitement hostiles à l'égard des Tutsi ou de ceux qui défendent la mémoire du génocide. L'un d'eux, dans une production diffusée sur Netflix, déclare : « On n'arrête pas la haine d'un Tutsi avec du jus d'orange », en mimant un tir de fusil. Ce type de propos participe d'un imaginaire dangereux, où la violence à l'encontre d'un groupe ciblé est banalisée, parfois même tournée en dérision. Nous exprimons notre compassion à l'égard des victimes des violences armées en République Démocratique du Congo. Leur souffrance mérite d'être entendue et soutenue. Mais instrumentaliser cette souffrance pour brouiller la mémoire d'un génocide reconnu internationalement, en la faisant coïncider avec une date de commémoration solennelle, revient à opposer des douleurs au lieu de les reconnaître dans leur singularité.

Il ne s'agit pas ici d'un débat communautaire. Il s'agit d'un enjeu universel de mémoire, de responsabilité historique et de refus de la banalisation de la haine. Comme pour tous les crimes contre l'humanité, la préservation de la mémoire du

génocide des Tutsi relève d'un devoir collectif. Elle nous concerne toutes et tous. De plus en plus fréquemment, la situation géopolitique dans la région des Grands Lacs est utilisée comme prétexte pour remettre en cause la légitimité de la mémoire du génocide des Tutsi. En témoigne, par exemple, la décision de la Ville de Liège de ne pas organiser de cérémonie de commémoration cette année, au motif du contexte en République Démocratique du Congo. Ce 7 avril, plus que jamais, il importe de rappeler que la reconnaissance des faits et la lutte contre les récits haineux ne sont pas négociables.

Une tribune d'Ibuka France co-signée par des Associations, chercheurs, et artistes est diffusée, ce jour, au journal La Croix [ICI](#)